

REUNION DU COMITE DIRECTEUR (CD 8)

LIGUE OCCITANIE DE RUGBY A XIII

Le 09/11/2021 (en présentiel à CARCASSONNE et par visio-conférence)

Membres présents : Mrs ALONSO Richard, BONNERY Louis, CANATO Freddy, CASTEX Eric, CLAUDÉ Christian, DUMONT Maxime, MARRACO Michel, MORATA Jean-Pierre, PAPAILHAU Jean-Pierre, SABLAIROLLES Laure, TEXTORIS Christian, VALERO Christian, WALIGUNDA Erik.

Mmes HORTENSI SITJA Rose, VERDIER Suzanne.

Membres excusés :

Invités : GOUBIE Jean-Pierre.

Membres absents : BALDY Frédéric, BAURIERES Agnès, DUARTE José, JACINTO Lucien, LOPEZ Thierry, NARBONNE Paul, PEREZ Sabine, SOUBIE Pierre.

Secrétaire de séance : Christian CLAUDÉ.

ORDRE DU JOUR :

- 1-Compétitions, calendriers, discipline,
- 2-Sélections régionales, inter-comités,
- 3-Formation,
- 4-Pôle Espoirs Carcassonne et journée spéciale au mois de décembre,
- 5-Programme des U13, tournoi annuel des U13,
- 6-Communication.

DEROULEMENT DE LA REUNION :

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la Ligue du 21/07/2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

M. Louis BONNERY relate le contenu des réunions qui ont eu lieu dans la journée (réunion à caractère financier et du Bureau Exécutif).

La date retenue pour l'Assemblée Générale Financière est le 14/12/2021 Elle aura lieu à CARCASSONNE, précédant ainsi la journée consacrée au Pôle Espoirs, le 15/12/2021. Le programme pour cette journée comportera deux matchs (voir point n° 2) et une soirée à caractère festif. Le programme complet sera communiqué dès que les incertitudes liées à la situation sanitaire seront levées et en fonction des contingences du Lycée Paul Sabatier.

C.R.O.S.

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Mail : occitanie13@orange.fr – Site : <https://www.ligueocxiii.fr>

La situation financière est saine et sera présentée lors de l'Assemblée Générale Financière. Il reste encore à demander la libération des subventions votées par le Conseil Régional pour 2021, relatives au Haut Niveau et à l'acquisition de petits matériels (responsable : C. CLAUDÉ).

Toutefois, certains clubs n'étant pas à jour des leurs cotisations et autres obligations financières, un rappel du règlement financier voté lors de la dernière Assemblée Générale Financière sera adressé à tous les clubs (responsable : C. CLAUDÉ).

La Convention d'Objectifs 2022 sera discutée avec la Fédération dans les jours à venir.

Enfin, le Président remercie M. Jean-Pierre GOUBIE, tous les membres de la Commission de Discipline ainsi que ceux de la Commission Sportive pour leur investissement .

Point 1 de l'ordre du jour :

La Ligue gère les compétitions U15, U17 à 13 et à 9, ainsi que la Coupe de la Ligue pour les catégories U15, U17 et U19 (sur engagement volontaire) et Séniors.

Les Comités gèrent les compétitions U13 à 13 et à 9.

En présence de nombreux forfaits, demandes de report de matchs, il est nécessaire pour les programmations et les désignations de connaître l'état précis des licenciés par clubs. Un tableau les recensant sera adressé aux gestionnaires des compétitions (responsable : C. CLAUDÉ).

Certains clubs évoluant en ententes se réfugient derrière une interprétation erronée du règlement concernant leurs obligations financières. Or, c'est le gestionnaire désigné de l'entente (tel que figurant sur l'imprimé de demande d'entente) qui est le responsable pour toutes les obligations financières. Un rappel sera fait à tous les clubs (responsable : C. CLAUDÉ).

Des problèmes de communication des résultats ainsi que de diffusion des classements dans des délais raisonnables sont relevés. Il est rappelé qu'il appartient aux Délégués ou aux autres responsables en charge de tenue des feuilles de matchs :

-de transmettre celles-ci avant le lundi 12H00, afin qu'elles parviennent à la Commission de Discipline avant le mercredi après-midi. Les classements relevant des compétitions gérées par la Ligue seront établis et diffusés par la Commission Sportive le jeudi suivant les rencontres (après liaison avec la Commission de Discipline, qui se réunit les mercredis après-midi).

-de communiquer dès la fin d'une rencontre à la Ligue Occitanie (M. Eric CASTEX) le résultat, de préférence par SMS, ou mail.

Dans l'optique de permettre le développement du nombre de licenciés par la création de clubs, la relance ou la pérennité des clubs existants ou en sommeil, le principe d'un Tournoi Développement, à 9 ou TAG pour les catégories allant de U13 à Séniors (Masculins et Féminines), est adopté.

Il permettra également l'intégration des équipes Loisir évoluant sur le territoire de la Ligue, pour lesquelles aucune compétition structurée n'existe actuellement.

Il aura lieu en septembre 2022 et servira de base de lancement pour la saison à venir.

Point 2 de l'ordre du jour :

Un match entre la Sélection Occitanie U17 (hors Pôle) et le Pôle Espoirs de CARCASSONNE est prévu le 15/12/2021 à CARCASSONNE (responsable : JP. PAPAILHAU, qui contactera les personnes susceptibles de constituer l'encadrement de la Sélection). Il sera précédé ou suivi d'un autre match entre une sélection de Féminines U15-U17 de la Ligue (responsable : F. CANATO).

Les inter-comités U13 auront lieu le 26/05/2022 à MONTPELLIER.

Les inter-comités U15 auront lieu le 19 et 20/03/2022 à CAHORS.

La date des inter-comités U17 sera fixée après diffusion du programme national des U17.

Les tournois pour ces catégories se dérouleront en équipes à 13 et à 9.

Point 3 de l'ordre du jour :

La Ligue programme deux formations :

-une à destination des encadrants des Inter-Comités U13-U15-U17 et des encadrants des sélections de la Ligue,

-une autre à destination des encadrants du Tournoi de Ligue U13.

Ces deux sessions de formation seront accueillies l'une par le TOULOUSE OLYMPIQUE XIII et l'autre par les DRAGONS CATALANS. Les dates prévues sont : en janvier/février pour la première et en mars/avril pour la seconde.

A prévoir : session de formation pour les entraîneurs fédéraux et les arbitres de la Ligue.

La formation des éducateurs relève des Comités.

Point 4 de l'ordre du jour :

Abordé en préambule.

Point 5 de l'ordre du jour :

Le Tournoi de Ligue des U13 fêtera son 10^{ème} anniversaire. Aucune date ne peut être fixée à ce jour, le calendrier de la Super League n'ayant pas encore été diffusé.

Il est envisagé la participation de 8 équipes à 13 et de 8 équipes à 9.

Point 6 de l'ordre du jour :

M. Eric CASTEX dresse l'état de tous les moyens de communication de la Ligue actuellement actifs, ainsi que des pistes de développement. Il note la difficulté d'obtenir les résultats des matchs rapidement pour pouvoir les afficher sur le site internet de la Ligue ou par d'autres moyens. De la même façon, il est difficile d'obtenir les classements des diverses compétitions rapidement (voir point n° 1).

Une réunion sera organisée dans les jours à venir avec l'équipe en charge de réaliser un film sur le Pôle Espoirs de CARCASSONNE (représentants Ligue, E. CASTEX et C. CLAUDÉ) et le compte-rendu sera adressé au Président.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'ayant été posée, le Président lève la séance à 20H00.

Le Président,

Le Secrétaire-Général,

C.R.O.S.

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Mail : occitanie13@orange.fr – Site : <https://www.ligueocxiii.fr/>